

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Coupe de la Caf : Mangasport se retire

Willy NDONG
Libreville/Gabon

DÉSIGNÉ par la Fédération gabonaise de football (Fégafoot) et la Ligue nationale de football (Linaf) pour représenter le Gabon en Coupe de la Confédération Total, Mangasport vient finalement de jeter l'éponge. Le club de Moanda l'a clairement fait savoir dans un courrier daté du 16 octobre dernier adressé au président de la Fédération gabonaise de football Pierre-Alain MOUNGUENGUI. " (...) Sur la base du calendrier dévoilé par la Caf début septembre 2020, nous vous avons saisi le 21 septembre 2020, pour une demande de dérogation afin de disposer du temps nécessaire pour la préparation physique de notre équipe. À presque un mois du démarrage de la phase éliminatoire de cette compétition, le club n'a toujours pas reçu de réponse, et ne peut, par conséquent, pas reprendre les entraînements", indique le président de Mangasport Jean Ondo Ella. Avant d'ajouter : " Au moment où l'épidémie liée à la Covid-19 regagne du terrain à travers le monde

et compte tenu des restrictions sanitaires en vigueur dans notre pays, des contraintes actuelles sur les voyages, notamment la présentation de test Covid-19 dont la validité varie d'un pays à un autre, nous estimons que les conditions sportives, sanitaires et techniques ne sont pas réunies pour que Mangasport prenne part à cette compétition qui débute le 20 novembre prochain". Mis à l'index par les dirigeants de Manga, d'être, entre autres, à l'origine de ce désistement, pour n'avoir pas fait diligence à leur requête, le président de la Fégafoot s'est prononcé sur la question en ces termes : " Les responsables de Mangasport sont venus me voir. Au cours de nos entretiens, ils ont demandé à avoir une dérogation leur permettant de reprendre les entraînements. Je leur ai expliqué que cette décision n'était pas de mon ressort, encore moins celle de la Fégafoot mais des hautes autorités du pays. Par contre, j'ai parlé du protocole sanitaire mis sur pied par la Caf pour reprendre les activités. Quelques jours plus tard, les responsables de Mangasport m'ont fait parvenir un courrier,



Mangasport vient d'annoncer son retrait de la Coupe d'Afrique. Loufilou Ndela était de la campagne de 2018 avec le club.

qui indique clairement que le club se retire de la Coupe de la Caf. Une fois le courrier en ma possession, j'ai fait suivre ladite

correspondance au niveau de la tutelle", explique Pierre-Alain MOUNGUENGUI. Manga peut-il revenir sur sa décision ? Et ce à

la lumière des dernières mesures prises par le gouvernement autorisant les rassemblements de 30 personnes ?

Quid du protocole sanitaire de la Caf?

Willy NDONG
Libreville/Gabon

DEPUIS quelques semaines, avec la reprise des compétitions au niveau continental, la Confédération africaine de football (Caf) a pris des mesures "drastiques" pour préserver la santé des différents acteurs du football, du fait de la pandémie de coronavirus.

Ainsi, la Caf a mis en place un protocole sanitaire permettant aux équipes de participer à toutes les compétitions qu'elle organise en Afrique. Et ce, dans le strict respect des mesures sanitaires édictées par les autorités des pays où se joueront les différentes rencontres. À cet effet, pour participer à une compétition organisée par la Confédération africaine de football,

l'ensemble des joueurs, du staff technique, médical et toute la délégation doivent obligatoirement passer un test de dépistage du coronavirus, moins de 72 heures avant la rencontre. La délégation doit être confinée dans un lieu d'hébergement préalablement désinfecté. Les bus, les stades, les ballons, les vestiaires doivent également être désinfectés. Mieux, ce protocole impose également d'assurer la capacité d'isolement des cas suspects. En effet, pour faire face à une éventuelle contamination d'un ou des joueurs, la Caf recommande de mettre en place tous les dispositifs nécessaires pour la mise en quarantaine. Le protocole sanitaire de la Caf oblige également à organiser des matches à huis clos dans le cadre de la lutte contre le coronavirus.

Gabon-Gambie : le 12 novembre avec des arbitres togolais

James Angelo LOUNDOU
Libreville/Gabon

À un mois des troisième et quatrième journées des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations (Can) 2021, la Confédération africaine de football (Caf) a fixé les grandes lignes des différentes oppositions au programme. Dans la poule C où le Gabon sera à l'épreuve de la Gambie, l'instance continentale a ainsi dévoilé l'identité des officiels, en plus de confirmer la date et l'heure de la première manche programmée à Franceville. La partie sera dirigée par un quatuor arbitral togolais composé de Kouassi Attisso Attiogbe (arbitre), Komlan Domenyo Adiwotso et Limna Kabassima (assistants 1 et 2), Yelebodom Gado Mawabwe Boudjona (4e arbitre de réserve). Le Guinéen Fah Conde remplira pour sa part la fonction de commissaire du match. Jeudi 12 novembre 2020 est la date retenue pour la première confrontation



Le stade de Franceville devrait donc accueillir le 12 novembre prochain le match Gabon-Gambie qualificatif pour la Can 2021

qui se disputera dans un contexte influencé par la pandémie de coronavirus. Le coup d'envoi sera donné à 20h00 (horaire local). Les décisions des autorités sanitaires et sportives gabonaises, en accord avec le gouvernement et la Caf, pour la conduite à tenir dans l'organisation du match (protocole sanitaire, personnes accréditées, huis clos ou non, etc.) sont donc attendues. On ajoutera que le compte à rebours déclenché samedi par la Caf concerne

aussi les autres nations africaines engagées à ce stade des éliminatoires. On pense notamment à la République Démocratique du Congo et à l'Angola. La première affiche de cette double opposition est aussi programmée le 12 novembre, à la même heure. Avant-derniers et derniers adversaires des Panthères, les Léopards et les Palancas Negras seront face à face à Kinshasa (au stade des Martyrs), avec des arbitres tunisiens pour les départager.